

Document final du Sommet mondial de la diaspora

Un Programme d'action pour l'avenir en faveur de l'engagement de la diaspora mondiale (Déclaration de Dublin)

Avec l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration – GCM), les États membres et les autres parties prenantes ont donné la priorité à l'engagement de la diaspora pour le développement dans les pays d'origine, de transit et de résidence qu'elles ont inscrit dans l'Objectif 19. Toutes les parties prenantes, à savoir les gouvernements, les acteurs du développement et la société civile s'engagent à créer activement des conditions qui permettront aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable. La réalisation d'une telle ambition politique pour le développement nécessite un cadre stratégique mondial pour orienter l'action future en faveur de l'engagement de la diaspora. Le premier Forum d'examen des migrations internationales (International Migration Review Forum – IMRF) sera l'occasion de mener une réflexion sur les résultats de ce Sommet afin de passer à la réalisation concrète des engagements sur le terrain.

La réunion du Sommet mondial de la diaspora (Global Diaspora Summit – GDS) est une étape qui doit permettre à l'Objectif 19 du GCM de passer des ambitions à l'action. Alors que toutes les régions du monde sortent à différents rythmes de la pandémie de COVID-19, le GDS fait office de déclaration mondiale d'engagement et de collaboration pour la réalisation de l'Objectif 19 du GCM, à savoir « Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays », mais aussi de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable. Cet engagement intervient dans un contexte offrant des opportunités pour impliquer la diaspora et les communautés transnationales, y compris les jeunes de la diaspora, en tant que partenaires pour l'action humanitaire et pour le développement, afin de mobiliser les différents types de capital de la diaspora (culturel, économique, sociale et humain) au profit des sociétés des pays d'origine et de destination, et afin de protéger les migrants et de sauver des vies humaines.

Ce Document final a pour objectif d'institutionnaliser et d'opérationnaliser ces différents types de capital de la diaspora à travers les politiques, les programmes et les partenariats dans un cadre commun et coordonné. L'engagement, l'activation et l'émancipation des communautés transnationales sont des conditions essentielles pour fonder une société civile inclusive basée sur l'équité et la prospérité pour toutes les populations mondiales.

Par conséquent, nous confirmons notre soutien à un futur programme d'action pour l'engagement mondial de la diaspora ancré dans l'objectif 19 du GCM, élaboré autour des intentions suivantes, qui contribuera également à d'autres objectifs pertinents du GCM, notamment les objectifs 8, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 :

- En complément des forums et initiatives existants, faciliter le lancement d'une Alliance politique mondiale de la diaspora (Global Diaspora Policy Alliance – GDPA) qui offrira un écosystème inclusif de collaboration entre les gouvernements et les partenaires des milieux universitaires, de la société civile et du secteur privé pour donner la priorité à l'élaboration de politiques et à l'action en faveur de l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine et de destination. L'Alliance permettra en outre de reconnaître et d'inclure l'engagement de la diaspora dans les programmes politiques locaux, nationaux, régionaux et mondiaux portant sur toutes les formes de développement.
- Renforcer les conditions aux niveaux national et international pour l'émancipation économique et financière et l'engagement des migrants et des communautés transnationales grâce à une approche pangouvernementale et mobilisant tous les pans de la société et à des collaborations avec les autorités publiques dans les domaines des finances, du développement, des banques centrales, des chambres de commerce, des institutions financières internationales (IFI), des banques multilatérales de développement (BMD) et avec tous les autres acteurs concernés.

Adopté le 5 avril 2022

- Institutionnaliser la participation de la diaspora à l'élaboration des politiques, y compris les stratégies de développement et les plans d'aide humanitaire, et intégrer la diaspora dans les évaluations des besoins par pays, les plans d'intégration et les stratégies de réintégration durable.
- En suivant le principe « Connaissez votre diaspora », mieux collecter des témoignages et des données sur la diaspora et ses contributions aux sociétés, y compris en exploitant les opportunités qu'offrent les réseaux sociaux et d'autres sources de mégadonnées et en contribuant à un discours plus objectif sur la migration.
- Reconnaître les diasporas comme des partenaires pour relever les grands défis sociétaux et humanitaires et faire face aux crises actuelles, et pour réduire la vulnérabilité potentielle que causent des situations spécifiques, comme les pandémies, les conflits, le changement climatique et les autres crises et catastrophes environnementales et naturelles.
- Impliquer les diasporas pour qu'elles jouent un rôle central dans le soutien aux familles de migrants disparus, contribuant ainsi à la réalisation de l'Objectif 8 du GCM.
- Mettre à disposition les ressources nécessaires pour renforcer les capacités des leaders et des organisations de la diaspora, notamment par la formation, l'échange de connaissances, l'appui technique et financier et l'élaboration de recommandations spécifiques pour que ces organisations s'institutionnalisent et obtiennent une reconnaissance formelle.
- Renforcer la mise en réseau de la diaspora et promouvoir des solutions numériques adaptées et durables, notamment en utilisant la plateforme iDiaspora.org comme un outil central pour la mise en réseau et l'échange des connaissances entre les organisations de la diaspora et les communautés transnationales, et pour la mise à disposition d'un répertoire de bonnes pratiques pour favoriser l'engagement profond de la diaspora dans les domaines liés à la migration, dont le changement climatique et l'environnement, la paix et la sécurité, la lutte contre les trafiquants et la traite des êtres humains, etc.
- Développer des approches inclusives et transformatrices pour encourager la participation active de la diaspora, en tenant compte des spécificités des différents groupes, dont l'âge, le sexe, la religion, la langue et la culture, promouvoir la diversité et ne faire aucun laissé-pour-compte.
- Étudier la possibilité d'une participation et d'une représentation des organisations de la diaspora en tant qu'observateurs dans les organes de prise de décision de différentes plateformes et organisations internationales, dont le Conseil de l'OIM, et d'autres initiatives multilatérales pertinentes.
- Renforcer la protection et la préservation des droits, de l'accès à la santé et à l'éducation, de la sécurité et du bien-être des migrants et des diasporas, notamment en luttant contre toutes les formes de discrimination, y compris sociale, économique et culturelle, en combattant les préjugés, la xénophobie et le racisme, et en renforçant le rôle et les capacités des services consulaires pour soutenir et favoriser l'élévation de nos diasporas, en particulier leurs membres les plus vulnérables, quel que soit leur statut migratoire, en reconnaissant leurs besoins et leur potentiel de contribution au développement.

Ces objectifs témoignent de notre ferme conviction que l'engagement de la diaspora constitue une force d'impact à long terme sur tous les piliers du développement durable : social, humain, économique et environnemental. Cette déclaration de soutien témoigne de notre conviction qu'un programme mondial d'action pour l'avenir en faveur de l'engagement de la diaspora peut émerger afin que la diaspora joue un rôle dans la diplomatie et les programmes de développement afin de faire converger les économies, les politiques et les sociétés.

Nous ne pouvons pas réaliser ces objectifs à nous seuls, et nous en sommes parfaitement conscients. Par conséquent, c'est aussi une volonté affichée de ce Document final que de fonder une approche de gouvernance inclusive pour la mise en œuvre de ce Programme d'action pour l'avenir en faveur de l'engagement de la diaspora mondiale. Ce processus comprendra les engagements suivants :

- Donner la priorité aux approches et aux initiatives multipartites, pangouvernementales et mobilisant tous les pans de la société afin d'améliorer les procédures et les pratiques qui doivent mettre en œuvre les actions décrites ci-dessus.

Adopté le 5 avril 2022

- Assumer le travail de suivi, d'évaluation et de formation pour faire progresser les résultats directs du GDS à travers ce Document final.
- Faire en sorte que le GDS se réunisse à intervalles réguliers, tous les quatre ans, idéalement avant l'IMRF, afin d'établir un lien plus formel avec le processus de mise en œuvre du GCM et de créer une occasion de réfléchir au progrès accomplis et d'élaborer de nouveaux engagements du point de vue de la diaspora, en tirant parti des plateformes et des organisations de coordination régionales et internationales.

Pour terminer, nous réaffirmons notre conception du GDS comme étant le début d'un processus à long terme qui permettra de mettre en place les politiques, les programmes et les partenariats nécessaires pour renforcer encore un programme mondial et collaboratif d'action en faveur de l'engagement de la diaspora.

